

# LE MAG'

• **DOSSIER**  
• **ENVIRONNEMENT**  
• Les petits nouveaux du tri

• **ÉCONOMIE**  
• Les aides pour les porteurs de  
• projets

• **ÉCHANGES**  
• Part'âge dans tes villages



- Collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels
- Location de bennes de 10 à 35 m<sup>3</sup> et de compacteurs
- Location et vente de bacs roulants



**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

**Centre de tri / transfert COVED**  
Lieu-dit Le Marlet - RN86  
07340 SERRIERES  
**04 75 67 58 92**

www.vosdechets.com

**DELAUZUN SOVIRI**  
Acteur pour l'environnement !

**PRESTATAIRE DE SERVICES POUR TOUS VOS TYPES DE DÉCHETS**

- une implantation régionale
- une réactivité
- des filières de traitement adaptées
- une valorisation à 100%

Contactez-nous  
**DELAUZUN SOVIRI**  
Zone Industrielle Le Verenay - 69420 AMPUIS  
Tél: 04.74.85.94.86  
@ : axmoro@delauzun.com



**Serge RAULT**  
Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

L'actualité de ces derniers mois nous a rappelé, s'il en était encore besoin, l'impérieuse nécessité de placer l'environnement et la protection des ressources de notre planète au cœur de nos politiques publiques.

Les pays de la zone « tempérée » ne sont pas et seront de moins en moins épargnés par les incidences du réchauffement climatique : de grands incendies ont frappé la façade atlantique l'été dernier ; des communes, en nombre croissant, y compris dans le Pilat, ont été amenées à rationner la consommation d'eau ou à alimenter leurs réservoirs par des camions citernes.

Le Pilat Rhodanien a pu éviter cette triste situation, principalement du fait de sa double ressource en eau associant sources et nappe alluviale du Rhône mais aussi grâce aux travaux importants menés depuis plusieurs années sur notre réseau. Avec un indice linéaire de perte limité à 0,97 m<sup>3</sup> / jour / km notre communauté de communes compte parmi les collectivités présentant les meilleurs résultats.

Cette politique d'investissement soutenu se poursuit avec des programmes de protection des périmètres de captage et par le doublement de la conduite de Jassoux qui va sécuriser l'alimentation des communes du plateau.

La gestion nationale des déchets ménagers est entrée depuis plusieurs années dans une nouvelle ère avec la volonté d'en limiter la quantité et d'en recycler la quasi-totalité. Notre communauté de communes s'est fortement investie sur ces objectifs par des actions diversifiées sur le tri sélectif et tout dernièrement avec un important programme de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin.

Une nouvelle étape sera franchie en 2023 avec l'entrée en service de la nouvelle unité de tri de Firminy. Une telle politique a un coût en croissance constante mais qui explose en 2022/2023, principalement du fait de l'envolée des prix de l'énergie et du carburant induisant une hausse conséquente et inévitable des tarifs de la redevance incitative.

La réelle prise en compte des enjeux environnementaux, qui ne se limite pas aux deux thèmes précédemment évoqués mais qui a une dimension transversale dans de nombreux domaines, nous amène à revoir les modes de fonctionnement de nos sociétés, à établir un cadre pouvant paraître plus contraignant dans un premier temps. Cela ne signifie pas une vie moins agréable. Nous avons la chance de vivre dans un Parc Naturel Régional qui depuis des décennies a contribué à la protection et au développement du Pilat. La nouvelle charte du PNR pour la période 2026/2041 est en cours d'élaboration. Ce document constituera un véritable projet de territoire qui aura d'autant plus de sens si de nombreux habitants y contribuent par leurs idées et leurs propositions. Il s'agit d'une belle opportunité pour conforter les atouts d'un territoire riche de son cadre naturel, de ses activités humaines qu'elles soient économiques, sociales, associatives avec des fortes valeurs d'entraide et de solidarité.

Au nom des élus et du personnel communautaire, je vous renouvelle notre engagement commun d'œuvrer au mieux de nos moyens pour le Pilat Rhodanien et je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023.



<b>Enfance</b> Les ateliers intergénérationnels, le RASED .....	<b>4</b>
<b>Maison des Services</b> Les services, le permanences santé .....	<b>8</b>
<b>Économie</b> Les aides, les ateliers, les ZAE .....	<b>12</b>
<b>Tourisme</b> L'office, la ViaRhôna, la base de loisirs .....	<b>19</b>
<b>Culture</b> Les animations du centre culturel .....	<b>22</b>
<b>Environnement</b> Les tarifs 2023 petits nouveaux, l'eau .....	<b>26</b>
<b>Aménagement du territoire</b> La révision de la charte du Pilat .....	<b>33</b>



Magazine d'information de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien  
9 rue des Prairies | 42410 PÉLUSSIN  
Tél. 04 74 87 30 13  
ccpr@pilatrhodanien.fr  
www.pilatrhodanien.fr

N° 13 | janvier 2023 - N° ISSN : 2552-6103

**Direction publication** : Serge RAULT  
et les membres de la commission communication

**Rédaction** : CCPR / commission communication

**Conception** : CCPR (Armelle Ghibaudou)

**Crédits photos** © : CCPR - Olivier Lajuzan - Béatrice Collot - CITEO (Pierre Antoine / couverture) - Nine photographes (Lorene Serfati / Part'âge dans tes villages) - Pixabay - Pexels.

**Impression** : imprimerie Graphéos Bourg-Argental  
Imprimé sur du papier certifié PEFC  
(Pan European Forest Council)  
pour une gestion durable des forêts



## Ateliers et animations intergénérationnels

Part'âge dans tes villages du Pilat Rhodanien

Partager des activités intergénérationnelles (grands-parents, parents, enfants) c'est une occasion de rencontrer des personnes de tous âges autour d'ateliers (jeux, musique, cuisine, théâtre...) et de moments festifs.

Pour toutes les générations, ce sont des moments agréables et riches de découverte de l'autre. Créer des liens, c'est aussi trouver des oreilles bienveillantes qui comprendront nos ressentis et nos questionnements, pour ne pas rester seul. Il s'agit surtout de passer un moment de détente où les rires sont au rendez-vous !

Nous sommes convaincus de la richesse insoupçonnée de rapprocher les générations, c'est pourquoi avec les partenaires petite enfance, enfance, jeunesse, seniors du territoire nous avons souhaité organiser l'événement « Part'âge dans tes villages ». Ce sont 25 ateliers qui se sont déroulés entre le lundi 3 octobre et le samedi 26 novembre sur tout le territoire du Pilat Rhodanien.

Plus d'une vingtaine de partenaires se sont mobilisés pour vous proposer des ateliers et des animations qui ont rassemblé plus de 350 personnes tout au long de ces deux mois.



Atelier de fabrication de jouets en bois du 15 octobre à Pélussin à l'atelier partagé « La Récup' » organisé par l'association EVS Les 4 Versants.



Atelier du 8 octobre à Saint-Pierre-de-Boeuf : Conte « Gé des histoires dans mes tiroirs », jeux et goûter (organisé par le CCAS, la mémoire petribocienne et la bibliothèque).



Tournoi jeux vidéo du 27 octobre à la maison des services à Pélussin.

➤ Venez découvrir, dans le hall du cinéma, le résultat des deux mois d'ateliers sous forme d'exposition photos réalisée par Lorene Serfati de Nine photographes.

© photos : Lorene Serfati - Nine photographes

## Le RASED

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés

Le RASED est un dispositif de l'Education Nationale mais son fonctionnement est financé en partie par la communauté de communes avec un budget et la mise à disposition de matériel (téléphone portable, ordinateur...).

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires rencontrant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires, relationnelles, de comportement ou autres. Leur travail spécifique, complémentaire à celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Les intervenants sur le territoire sont :

- Claudie RIVAS, psychologue de l'Education Nationale,
- Jonathan BRUNET, enseignant spécialisé à dominante pédagogique,
- plus ponctuellement depuis septembre 2022 une enseignante spécialisée à dominante relationnelle.

Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent.

La psychologue scolaire aide à l'analyse de la difficulté de l'élève par des observations en classe, des échanges avec les enseignants, des entretiens parents-enfants, assure des rencontres avec les enfants en individuel.

L'enseignant spécialisé travaille avec des petits groupes d'élèves hors de la classe mais intervient aussi dans les classes pour des aides spécifiques (observations, ateliers réflexion, compréhension de lecture...) et des actions de prévention (liaisons GS /CP, CM2 / 6<sup>ème</sup>...).

Ils participent à :

- l'élaboration des dossiers MDPH (reconnaissance de troubles : dyslexie, dysphasie, dyspraxie, trouble de l'attention...),
- l'élaboration des projets d'orientation (SEGPA, EREA, ULIS, IME, ITEP...\* lexique en fin d'article),
- l'étude de passage anticipé (précocité) ou de maintien.

Ils font partie de l'équipe pluridisciplinaire mobilisée pour prévenir et traiter les situations de harcèlement ou de mal-être à l'école.

Ils ont également réalisé sur l'année scolaire 2021/2022 au sein des écoles du territoire :



- des groupes de parole, des échanges et interventions dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire ;
- des sensibilisations à l'autisme et à la différence, aux émotions et relations avec les autres ;
- des groupes de paroles autour de l'accueil d'enfant en situation de handicap au sein de la classe ;
- des ateliers de développement de l'empathie ;
- des aides à la passation des évaluations nationales CP et CE1, à la passation de tests REPERDYS CM1, de tests d'orientation en SEGPA ;
- des aides pédagogiques en regroupement, ou en co-intervention en français et en mathématiques ;
- de la prévention pédagogique sous forme d'ateliers de lecture et de résolution de problème.

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**SEGPA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, qui accueille les jeunes présentant des difficultés scolaires importantes, ne pouvant pas être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien. La classe est intégrée dans un collège.

**EREA** : les Etablissements Régionaux d'Enseignement sont des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) qui accueillent des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

**ULIS** : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.

**IME** : les Instituts Médico-Éducatifs sont des établissements qui accueillent les enfants et adolescents atteints de handicap mental, ou présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles de la personnalité, de la communication ou des troubles moteurs ou sensoriels.

**ITEP** : l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique est une structure médico-sociale accueillant des enfants, adolescents et jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques, notamment des troubles du comportement, perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

## Zoom sur les centres de loisirs de la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien

D'une manière générale, l'ensemble de nos accueils connaissent une hausse de fréquentation. Sur les temps « périscolaires » du matin et du soir nous arrivons encore à accueillir tous les enfants, grâce, lorsque cela est nécessaire, à l'aide des municipalités qui nous mettent à disposition des agents communaux.

Cela s'avère plus compliqué pour les mercredis et les vacances scolaires où le nombre de places est limité afin de garantir un accueil à la journée de qualité. Les capacités d'accueil sont déterminées avec chaque commune, en fonction des locaux mis à disposition et des possibilités de recrutement d'animateurs ; les taux d'encadrement selon les âges doivent être respectés en tout temps.

### LA GESTION D'UN NOUVEL ACCUEIL

Face aux besoins identifiés sur la commune et sur le territoire, Saint-Pierre-de-Bœuf a fait le choix de mettre en place un accueil périscolaire les mercredis depuis la rentrée de septembre 2022. Sa gestion est confiée à la SPL. Situé à côté de l'école dans les locaux de la garderie et du centre de loisirs, 28 enfants de 3 à 11 ans peuvent être accueillis de 7h30 à 18h30. Les activités sont construites pour développer l'autonomie, la coopération, l'entraide et l'imaginaire chez les enfants. Elles doivent avoir un intérêt éducatif pour l'enfant tout en laissant une place prioritaire à la notion de « plaisir » et de « jeu ».

### L'ÉQUIPE DES CENTRES DE LOISIRS S'AGRANDIT

Afin de faire fonctionner ses 8 accueils de loisirs périscolaires et/ou extrascolaires, la SPL a une équipe d'animateurs permanents dont la plupart est diplômée.

En septembre, nous avons recruté 4 nouvelles personnes afin de répondre à l'accroissement d'activité et au fonctionnement du nouvel accueil de Saint-Pierre-de-Bœuf.

C'est donc aujourd'hui une équipe de 16 personnes qui s'occupe des enfants de notre territoire et cette équipe s'agrandit avec le renfort de vacataires sur les périodes de vacances scolaires.



Les enfants au centre de loisirs à St Pierre-de-Bœuf accompagnés de 2 animatrices

### L'ARRIVÉE DU PORTAIL FAMILLES

La SPL s'est munie en septembre dernier du portail famille. Dorénavant l'ensemble des inscriptions périscolaire et / ou extrascolaire se déroulent via cet outil. Les directrices de structures restent disponibles pour toutes explications, toutes difficultés ou tous questionnements. N'hésitez donc pas à les contacter via leur adresse mail.

### PERSONNES DIPLÔMÉES

La SPL recherche régulièrement des personnes diplômées du BAFA (ou son équivalent) afin de garantir le bon fonctionnement de nos centres de loisirs (principalement pour les mercredis et/ou les vacances scolaires).

N'hésitez plus à rejoindre l'équipe de la SPL pour mettre en œuvre, les programmes d'activités riches et variés qui respectent le rythme des enfants.

### CONTACT

Contactez la coordinatrice,

Cécile CARRERE :

- par mail : [coordination.cl@splpilatrhodanien.fr](mailto:coordination.cl@splpilatrhodanien.fr)
- ou par téléphone au 06 52 98 64 88

## Carte des services de la Société Publique Locale (SPL) au 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Centre de loisirs Pélussin**  
19 rue du Dr Soubeyrand  
42410 PÉLUSSIN  
Contact : Mélissa BESSON  
**Tél. 04 74 56 89 32**  
07 49 06 19 15  
[centresloisirpelussin@splpilatrhodanien.fr](mailto:centresloisirpelussin@splpilatrhodanien.fr)

**Centre de loisirs périscolaire La Chapelle-Villars**  
Ecole primaire publique La Minarie  
42410 LA CHAPPELLE-VILLARS  
Contact : Estelle GUINET  
**Tél. 07 66 46 54 07**  
[lachapelle.cl.sp@gmail.com](mailto:lachapelle.cl.sp@gmail.com)

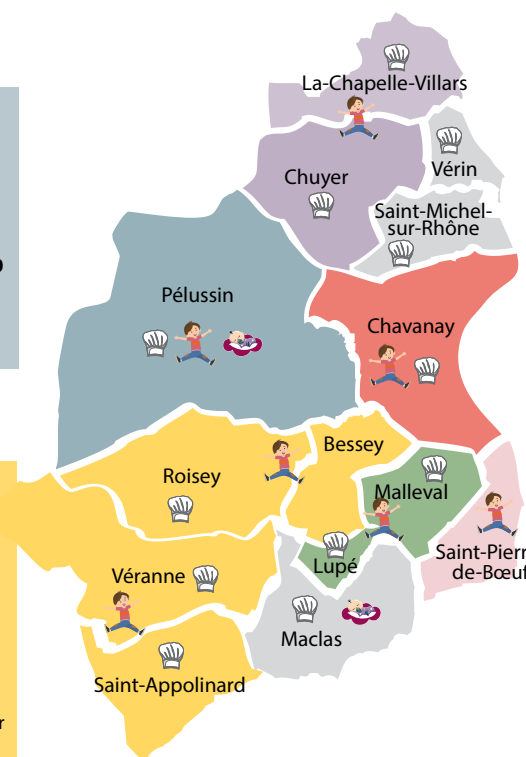
**Centre de loisirs « La grotte aux fées » Chuyer - La Chapelle-Villars**  
Contact : Anne-Gaëlle FANGET  
**Tél. 04 74 20 92 62**  
(hors vacances)  
**Tél. 07 67 09 59 57**  
(pendant les vacances)  
[aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr](mailto:aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr)

**Crèche « Les P'tites Quenottes »**  
Rue du Professeur Voron  
42410 PÉLUSSIN  
Contact : Julie JOUSSELME  
**Tél. 04 74 56 89 34 / 07 83 77 42 30**  
[crechepelussin@splpilatrhodanien.fr](mailto:crechepelussin@splpilatrhodanien.fr)

**Centre de loisirs Chavanay**  
Parking impasse du bief  
42410 CHAVANAY  
Contact : Audrey SEGURA  
**Tél. 09 63 66 05 73 / 07 67 00 14 07**  
[alsh.chavanay@splpilatrhodanien.fr](mailto:alsh.chavanay@splpilatrhodanien.fr)

**Centre de loisirs « Au pays des enfants » Bessey - Roisey Saint-Appolinard - Véranne**  
- Ecole maternelle et primaire  
20 square du 19 mars - 42520 ROISEY  
Contact : Anne-Gaëlle FANGET  
**Tél. 04 74 20 92 62**  
[aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr](mailto:aupaysdesenfants@splpilatrhodanien.fr)  
- Ecole communale  
68 route de Colombier - 42520 VERANNE  
Contact : Audrey SEGURA  
**Tél. 04 74 31 05 30 / 07 67 00 14 07**  
[veranne.cl.sp@gmail.com](mailto:veranne.cl.sp@gmail.com)

**Centre de loisirs périscolaire Malleval - Lupé**  
Ecole primaire du Bourg  
42520 MALLEVAL  
Contact : Estelle GUINET  
**Tél. 07 66 46 54 07**  
[malleval.cl.sp@gmail.com](mailto:malleval.cl.sp@gmail.com)



- Centre de loisirs péri et extrascolaire de Pélussin
- Centre de loisirs périscolaire de La-Chapelle-Villars
- Centre de loisirs extrascolaire « La grotte aux fées »
- Centre de loisirs périscolaire « Au Pays des enfants »
- Centre de loisirs périscolaire de Malleval - Lupé
- Centre de loisirs périscolaire de Saint-Pierre-de-Bœuf
- Centre de loisirs de Chavanay
- Préparation et livraison des repas aux cantines scolaires
- Crèches

**Cuisine centrale traditionnelle**  
Lieu-dit L'Eau qui Bruit  
42410 PÉLUSSIN  
Contact : Sylviane BAVUT  
**Tél. 04 74 56 89 30**  
[cuisinecentraletraditionnelle@splpilatrhodanien.fr](mailto:cuisinecentraletraditionnelle@splpilatrhodanien.fr)  
*(la cuisine centrale fournit les repas dans toutes les écoles du territoire sauf Saint-Pierre-de-Bœuf)*

**Crèche « Les P'tits Pilous »**  
4 quartier de l'avenir  
42520 MACLAS  
**Tél. 09 67 50 85 73 / 07 67 90 66 53**  
Contact : Eléonor GOUILLET  
[crechelesptitpilous@splpilatrhodanien.fr](mailto:crechelesptitpilous@splpilatrhodanien.fr)

**Centre de loisirs périscolaire Saint-Pierre-de-Bœuf**  
6 chemin des écoliers  
42520 SAINT-PIERRE-DE-BŒUF  
Contact : Estelle GUINET  
**Tél. 07 66 46 54 07**  
[stpierre.cl.sp@gmail.com](mailto:stpierre.cl.sp@gmail.com)



**Siège de la SPL**  
9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN  
**Tél. 04 74 56 75 65**  
[spl@splpilatrhodanien.fr](mailto:spl@splpilatrhodanien.fr)

## La Maison des Services se réorganise

Le 14 octobre 2022, Nelly BERNARD, responsable de la Maison des Services et du développement économique quittait la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, après plus de 17 années d'intenses collaborations avec les élus, les partenaires, les créateurs d'entreprises, les agents.

C'est un remerciement particulier que nous lui adressons pour ces belles années de dynamisme, d'accompagnements, de projets et de concrétisation.

Une nouvelle organisation a été mise en place.

### Vos interlocuteurs à la Maison des Services :

- Manon BOUCHER devient la nouvelle responsable de la Maison des Services.
- Corinne CHABRET a en charge l'accueil du public, jusqu'à l'accompagnement individuel.
- Stéphane LACOURTABLAISE a en charge le développement économique de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.
- Lucie SEYNI-KOUDOU est l'interlocutrice en matière de communication, d'animation numérique et d'atelier de coworking.
- Aurore AUBERT, conseillère numérique, développe les ateliers numériques grand public et entrepreneurs.
- Claudine MATTERA a en charge le Relais Petite Enfance.
- Clémentine CHAMPAILLER, nouvelle agente a en charge l'accueil du public et le guichet unique pour les modes de gardes.
- Tanguy MIMAULT, alternant, pour la mission d'inclusion numérique des Très Petites Entreprises.



De gauche à droite : Corinne CHABRET, Stéphane LACOURTABLAISE, Lucie SEYNI-KOUDOU, Aurore AUBERT, Manon BOUCHER, Claudine MATTERA, Clémentine CHAMPAILLER.

Du changement aussi, pour les services administratifs : Stéphanie FOURURE a quitté la communauté de communes et le poste de responsable des affaires juridiques, pour rejoindre le poste de secrétaire de mairie à la commune de Maclas.

C'est un grand merci que nous lui adressons aussi. Au cours de ces douze années, elle a participé à la création de la maison des services et la mise en place de la SPL du Pilat Rhodanien. Elle n'a pas ménagé son investissement.

Bienvenue à Nadine DESCOMBES qui arrive du Centre de gestion du Rhône, où elle assurait des missions d'agent de remplacement / renfort auprès des communes.



Ainsi, dans ses nouvelles fonctions, en plus des affaires juridiques, elle pourra également accompagner les communes en renfort ponctuel.

## Zoom sur les services autour de la santé

### Les permanences proposées à la Maison des Services

La Maison des Services accueille des publics variés (des particuliers, des professionnels), les informe et les accompagne dans les démarches de la vie quotidienne : prestations sociales, accès à l'emploi, la santé, ou encore l'accompagnement vers l'entrepreneuriat. Petite présentation, ci-dessous, de nos partenaires santé qui vous proposent une écoute, des conseils voire des orientations vers des structures spécialisées.

#### LE CHAPI

Le CHAPI est un Lieu d'Écoute, d'Échange, d'Accueil, de Prévention et d'Information qui intervient auprès des enfants et adolescents et qui regroupe :

- Un LEPE (Lieu d'Écoute Parents Enfants) pour les enfants de 0 à 12 ans ;
- Un PAEJ (point d'accueil écoute jeune) pour les jeunes de 12 à 25 ans.

L'association a une mission de prévention sur la santé psychologique auprès d'enfants ou d'adolescents et jeunes adultes. Prendre en compte les signes de « mal-être » observés, permet de réduire les risques de vulnérabilité psychique, les risques d'apparition de troubles relationnels, comportementaux, les troubles des apprentissages ou de la socialisation.

Toutes les familles, quelles qu'elles soient, traversent des moments difficiles, des crises. Celles-ci peuvent être passagères, consécutives à des événements isolés mais peuvent également être le symptôme d'un système familial fragilisé.

Deux psychologues reçoivent les familles, enfants et/ou adolescents qui peuvent, ensuite, être orientés vers d'autres structures spécialisées.

Permanence tous les mercredis à la Maison des Services de 8 h 30 à 17 h 30  
Sur RDV au 04 74 56 75 60 ou par mail : [lechapi42@hotmail.com](mailto:lechapi42@hotmail.com)

Aujourd'hui l'association constate une progression du nombre de demandes et recherche des BÉNÉVOLES pour aider le bureau actuel dans la gestion de l'association.

Pour toute information, vous pouvez contacter l'association par mail : [association.lechapi@gmail.com](mailto:association.lechapi@gmail.com)

#### ADDICTION FRANCE

Alcool, tabac, drogues, médicaments, écrans, jeux... Les conduites addictives peuvent toucher tout le monde directement ou indirectement.

La mission de l'association Addiction France est d'améliorer la santé en agissant sur les toutes les addictions et leurs conséquences.

Deux professionnelles de l'association interviennent régulièrement sur le Pilat Rhodanien au sein de la Maison des Services : une psychologue et une conseillère en économie sociale et familiale.

L'association Addictions France gère également des structures et centres d'addictologie notamment les CSAPA qui accompagnent les personnes ayant une consommation excessive, un usage nocif ou présentant une addiction, ainsi que leur entourage à travers une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, éducateur, travailleur social).

Permanence Addiction France tous les mardis sur RDV au 04 77 74 90 89

#### (CMP)

Le centre médico-psychologique (CMP) propose des consultations gratuites pour toutes les personnes en souffrance psychologique (troubles de l'humeur, dépression, trouble bipolaire, phobies, attaques de panique, TOC ; souffrance psychologique, deuil...).

Grâce à son équipe pluridisciplinaire, le CMP traite les souffrances psychologiques dans leur globalité : diagnostic, évaluation et suivi des troubles psychologiques ou mentaux, psychothérapie, mise en place et suivi d'un traitement médicamenteux, accompagnement social, visites à domicile et activités médiatisées (groupes de parole, activités artistiques, atelier divers).

Le CMP est un établissement public qui dépend du CHU de Saint-Etienne. Les soins qu'il dispense sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

Intervention des équipes mobiles à la Maison des Services sur RDV au 04 77 12 02 29

LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE



Les permanences proposées sur les services de santé

**LOIRE ALZHEIMER**

Vous avez besoin d'écoute, de soutien et d'informations sur :

- la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées,
- les attitudes à adopter face à l'évolution de la maladie,
- les aides sociales et financières,
- les adresses des structures d'accueil, des aides à domicile et des SSIAD...

Venez rencontrer des bénévoles formés à l'antenne de Pélussin qui pourront vous écouter, vous conseiller et vous orienter selon vos besoins.

Permanences assurées le 1<sup>er</sup> vendredi du mois du 9h30 à 12h à la Maison des Services et les jeudis à l'Antenne du Pilat (Association Résidence du Clos de la Cholle - 42410 CHAVANAY)

**CARSAT SERVICE SOCIAL**

L'assistante sociale de la CARSAT assure une permanence une fois par semaine afin d'aider les usagers fragilisés par un problème de santé et/ou de perte d'autonomie.

Plus spécifiquement, ce service accompagne les personnes en arrêt de travail. L'objectif est de prévenir la désinsertion professionnelle après un arrêt de travail long et le non-recours aux droits et aux soins. Ce service intervient également auprès des personnes nécessitant un renforcement des aides à domicile en sortie d'hospitalisation ou en situation de rupture. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile.

Permanences assurées le 1<sup>er</sup> vendredi du mois du 9h30 à 12h à la Maison des Services et les jeudis à l'Antenne du Pilat (Association Résidence du Clos de la Cholle - 42410 CHAVANAY)

**ASSOCIATION SANTÉ AUTONOMIE (ASA)**

Depuis 2022, l'Association Santé Autonomie (ASA) propose les services d'une Equipe Spécialisée Alzheimer (et maladies apparentées) sur le territoire du Pilat Rhodanien et les Monts du Pilat.

Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) intervient sur prescription médicale et se déplace à domicile, auprès des personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées diagnostiquées à un stade léger ou modéré de développement de la maladie et pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation (conservant une mobilité, une capacité d'attention, de compréhension...).

Elle vise à maintenir et développer les capacités de la personne, préserver son autonomie, stimuler ses capacités cognitives ou encore, soulager l'aidant familial.

L'intervention de ce service est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Association Santé Autonomie - ESA  
12 place de la Mairie - 42520 VERANNE  
0 800 400 900 (appel gratuit)  
/ 04 75 39 21 75 - contact@sante-autonomie.org  
www.association-sante-autonomie.org  
page Facebook : @associationautonomie

**LA MÉDECINE DU TRAVAIL**

La Maison des Services accueille des permanences de l'association « Sud Loire Santé au Travail » et de la médecine du Travail de la MSA.

NB : si votre entreprise dépend du secteur du bâtiment et des travaux publics, elle relève du service de Médecine du travail du BTP situé 19 rue de l'apprentissage à Saint-Etienne - Tél. 04 77 43 93 30).

Sud Loire santé au travail : tous les lundis, un médecin ou une infirmière du travail reçoit sur Pélussin les salariés des entreprises privées du Pilat Rhodanien.

**LE REFUGE**

La fondation Le Refuge qui œuvre pour accompagner les jeunes LGBT+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres) âgés de 14 à 25 ans, a ouvert une permanence à la Maison des Services en septembre 2022.

Le Refuge est une fondation reconnue d'utilité publique. Créée en 2003, il vient en aide aux jeunes LGBT+ qui sont rejetés par leurs proches à cause de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

Des permanences sur Pélussin sont mises en place afin d'apporter un soutien de proximité en milieu rural.

Accueil anonyme et gratuit / sans prise de RDV.

- Prochaines permanences à la Maison des Services : les mercredis 25 janvier, 22 février et 22 mars de 14h à 17h30.
- Ligne du refuge 24h/24h 7j/7 : 06 31 59 69 50
- Ligne Loire, permanence téléphonique les mercredis et les samedis de 14h à 17h : 09 86 26 68 67 / saintetienne@le-refuge.org



Maison des Services  
Tél. 04 74 56 75 60

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
mds@pilatrhodanien.fr  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 <sup>ème</sup> jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 <sup>er</sup> jeudi du mois (accueil physique) + 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
☐ CIBC (conseil en évolution professionnelle)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Pôle emploi (ateliers accompagnement / recherche d'emploi)	1 à 2 fois / mois	9h - 12h et 14h - 16h

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ Expert - Comptable	2 <sup>ème</sup> mardi et 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	mardi 13h30 - 17h vendredi 9h - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois	9h - 12h
☐ CERFrance	1 fois / mois	

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi <b>sans RDV</b>	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 <sup>er</sup> vendredi / mois <b>sans RDV</b>	9h30 - 12h30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitencières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
☐ CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles)	2 fois par mois (le mardi)	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile)	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 <sup>er</sup> mercredi du mois	9h - 11h

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)		
☐ Assistantes sociales		Sur RDV au 04 77 39 65 71
☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)		
☐ Conseillère économique, sociale et familiale		
☐ Maison Loire Autonomie		
☐ Consultation PMI		

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Rénov'actions 42 (logement)	2 fois / mois : 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'atelier (espace de coworking)	Animation et location d'espaces (bureaux / salles pour les entrepreneurs)	Ouvert 7 jrs / 7

## Les chambres consulaires

Un partenariat au service des entreprises du territoire

Le développement économique est une priorité. Les élus indiquent Patrick METRAL, Vice-président à l'économie et à l'emploi de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers sont des interlocuteurs privilégiés ; grâce à leurs expertises et leurs conseils, de nombreuses entreprises peuvent s'implanter, se professionnaliser et se développer sur le territoire.

Fortes des collaborations engagées depuis plusieurs années au sein de la Maison des Services, les deux chambres consulaires et la communauté de communes ont souhaité renforcer leur partenariat en unissant leurs visions et leurs moyens dans deux conventions de partenariat qui ont été signées en 2022. Ce partenariat se concrétise sur plusieurs niveaux :

☐ **L'accompagnement des créateurs et des entrepreneurs par le biais de permanences organisées tous les mois à la Maison des Services :**

- Jean Luc CARROT, conseiller Chambre de commerce et d'industrie,
- Emmanuelle QUIBLIER, Conseillère Chambre de métiers.

Ces permanences ont lieu de manière régulière sur rendez-vous pris auprès de la Maison des Services.

☐ **L'organisation d'évènements et la programmation annuelle d'un agenda économique**

La Maison des Services et les chambres consulaires proposent des petits-déjeuners, soirées thématiques, formations ou speed dating pour les entrepreneurs locaux sur le Pilat Rhodanien. Différentes thématiques sont abordées (réseaux sociaux, communication, développement commercial...).

Une action innovante intitulée « les métiers sur grand écran » est également proposée aux collégiens de Pélussin afin de leur faire découvrir les métiers et l'alternance sous un format ludique par le biais de témoignages vidéos projetés au cinéma. Cette projection est suivie d'une table ronde, animée par la Chambre de Métiers de la Loire, avec des entrepreneurs locaux et leurs apprentis. Devant le succès des 2 premières éditions, une nouvelle journée a été organisée le 10 novembre au ciné



Pilat en partenariat avec les collèges Gaston Baty et Saint-Jean.

Une formation délocalisée : « Comment gérer sa microentreprise au quotidien » a aussi été proposée les 15 et 16 décembre. Thématiques abordées : obtenir les premières informations sur la micro-entreprise et vérifier que ce régime est bien adapté à son projet, mettre en place une organisation administrative et comptable efficace, connaître le calendrier des déclarations et remplir ses obligations.

☐ **L'attribution d'aides financières : aides au développement des entreprises du commerce de l'artisanat et des services**

La communauté de communes accompagne le développement de projets des petites entreprises, commerçants et artisans en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le service économie de la communauté de communes s'appuie sur la compétence de la Chambre de commerce et de la chambre de métiers pour monter les dossiers de subvention.

CONTACT

Stéphane Lacourtablaise  
s.lacourtablaise@pilatrhodanien.fr  
Tél. 04 74 56 75 60  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/mdspilatrhodanien

## Les ateliers

au service des entreprises du territoire

### PIL'APÉRO RÉSEAU

La 3<sup>ème</sup> Edition du Pil'Apéro Réseau s'est déroulée le 16 juin au FabLab « Le Terrier Pandata » où Jérémy, Carole et Lilian ont accepté de nous accueillir.

Un très beau moment de partage, d'échanges et de découverte qui a réuni une trentaine de participants (élus, associations, entrepreneurs, porteurs de projets, curieux...).

Ce Pil'Apéro était également voué au lancement du programme « Déclit' pour ta Boîte ».

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est lauréate d'un appel à projet visant à accompagner les entreprises sur le volet numérique. Il s'agit de mieux connaître les besoins des entrepreneurs et proposer des accompagnements adaptés et en proximité.

Dans ce cadre-là, un alternant a été recruté pour se rendre auprès des entreprises du Pilat Rhodanien, inventorier leurs besoins et les accompagner sur la prise en main des outils numériques.

Ce plan d'action est coordonné par la communauté de communes mais élaboré avec l'ensemble des partenaires (Chambre de Métiers, CCI, Département, Zoomacom, Ville de Pélussin, Office de tourisme, Parc du Pilat...)

L'objectif d'un Pil'Apéro est de faire se rencontrer des porteurs de projets, créateurs d'entreprises, commerçants, artisans, indépendants, élus... échanger, réseauter mais également de faire témoigner des entrepreneurs locaux qui ont franchi le pas de la création.

Ainsi, les 5 entrepreneurs qui ont présenté leurs activités ont tous bénéficié d'un accompagnement de la Maison des Services / l'@atelier ou de l'un de ses partenaires (chambres consulaires, Parc du Pilat, office de tourisme...).

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéro pour partager des idées, des contacts...dans une ambiance résolument détendue.

+ d'infos ou inscription pour un prochain atelier :



Dans le cadre du dispositif « Déclit' pour ta boîte », la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Loire en partenariat avec la Maison des Services a proposé une soirée de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux pour le développement des entreprises.

L'objectif principal étant de montrer aux entrepreneurs l'intérêt d'être présent sur Internet à moindre coût.

Le conseiller numérique a rappelé quelques données essentielles :

- Aujourd'hui, il existe deux zones de chalandise : une physique et une digitale.
- 87 % des consommateurs cherchent des informations en ligne avant de franchir le seuil d'un magasin.
- 77 % des consommateurs finalisent leur achat en magasin quel que soit le canal initial.
- 88 % des consommateurs consultent des avis avant de réaliser un achat.

C'est donc une quinzaine de porteurs de projets et d'entrepreneurs locaux qui ont pu découvrir :

- Google My Business, le service de référence ;
- Facebook : la porte d'entrée ;
- Instagram : une fenêtre sur le monde ;
- LinkedIn : une lucarne chez son voisin.

En conclusion, un projet Internet, c'est 80 % de temps et 20 % de technique. Pour les 20 % de la technique, la Maison des Services est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches.



Maison des Services  
Tél. 04 74 56 75 60  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
atelier@pilatrhodanien.fr  
www.pilatrhodanien.fr  
www.facebook.com/atelierpilatrhodanien

DÉCLIT' POUR TA BOÎTE LES BONNES PRATIQUES

CONTACT

## Le développement économique

Les accompagnements pour la création d'activité (1<sup>ère</sup> édition)

RALLYE DES ENTREPRISES CRÉÉES



Le 29 septembre, la Maison des Services et la Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi (MIFE) ont organisé, en partenariat, la première édition du rallye des entreprises créées.

### Mais de quoi s'agit-il ?

Cinq porteurs de projets sont partis à la rencontre de quelques créateurs du territoire qui ont franchi le cap de l'entrepreneuriat et ont accepté de livrer leur témoignage, de transmettre des conseils et des outils d'accompagnements aux futurs entrepreneurs.

Ce type d'évènement permet d'aider à concrétiser les projets sur le territoire. Ce fut un succès, le rallye aura d'autres éditions.

### FORUM SUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

Le 29 septembre, un forum pour développer son projet et trouver des financements s'est déroulé dans les locaux de la Maison des Services.

Une vingtaine de porteurs de projet ont pu rencontrer et échanger avec les différents acteurs et partenaires de la Maison des Services, qu'ils seront amenés à rencontrer à chaque étape de leur reprise ou création d'entreprise.

- ☑ **Pôle « De l'idée au projet » conseils et accompagnement :** Pôle emploi, chambre de métiers, MIFE, l'@telier / accompagnement numérique (Déclic' pour ta boîte).
- ☑ **Pôle aides et financement :** ADIE, IVR, cigales, Parc du Pilat, aides commerce artisanat avec point de vente
- ☑ **Pôle juridique / fiscal et formalités :** expert comptable (Acf expertise, cerfrance) / juriste (cerfrance) Ursaff, et banques (Crédit Agricole et Caisse d'Épargne).

### LA PROGRAMMATION

ÉVÈNEMENTS

**MARDI**  
10 janvier  
9h / 12h

#### MATINALE DE LA CRÉATION \*

Atelier pour les futurs créateurs d'entreprises

Animation :  
ADIE, Maison des Services, Pôle emploi, expert comptable.

**MARDI**  
31 janvier  
14h / 16h

#### B.A.BA DE LA MICRO-ENTREPRISE

Tout connaître pour la création de son activité en micro-entreprise

Animation :  
ADIE

Inscription par mail : [atelier@pilatrhodanien.fr](mailto:atelier@pilatrhodanien.fr)



**Maison des Services**  
Tél. 04 74 56 75 60

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
[atelier@pilatrhodanien.fr](mailto:atelier@pilatrhodanien.fr)  
[www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr)

[www.facebook.com/atelierpilatrhodanien](https://www.facebook.com/atelierpilatrhodanien)

CONTACT

BOÎTE À OUTILS

**JEUDI**  
5 janvier  
9h / 11h

#### PETIT DÉJ'

Rencontre conviviale entre porteurs de projet et entrepreneurs

Animation :  
[@telier du Pilat Rhodanien](https://www.instagram.com/atelier_du_pilat_rhodanien)

**JEUDI**  
12 janvier  
9h30 / 11h30

#### JE CONSTRUIS MON BUDGET POUR ME LANCER

Structurer son projet pour se lancer avec succès dans l'entrepreneuriat

Animation :  
[@telier du Pilat Rhodanien](https://www.instagram.com/atelier_du_pilat_rhodanien)

**JEUDI**  
19 janvier  
9h30 / 11h30

#### ANTICIPER SA COMMUNICATION

Préparer et programmer vos publications à l'aide d'outils gratuits

Animation :  
[@telier du Pilat Rhodanien](https://www.instagram.com/atelier_du_pilat_rhodanien)

**JEUDI**  
26 janvier  
9h30 / 17h

#### JE DEVIENS PRO SUR INSTAGRAM

Créer du contenu, comprendre la portée pro et vous familiariser avec les codes d'Insta.

Animation :  
[@telier du Pilat Rhodanien](https://www.instagram.com/atelier_du_pilat_rhodanien)

## Les Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Des travaux sur l'éclairage et une nouvelle ZAE

La communauté de communes a décidé de créer une 6<sup>ème</sup> zone d'activités économiques intercommunale sur le secteur de l'Aucize à Bessey, à côté du site de la coopérative agricole « Les Balcons du Mont Pilat ».

Après des études préparatoires et l'acquisition du foncier, la communauté de communes a obtenu les autorisations administratives fin septembre 2022.

Elle prépare actuellement les travaux qui démarreront en fin d'année et se poursuivront sur le premier semestre 2023.

Une démarche environnementale à biodiversité positive a été mise en place afin de limiter l'impact du projet sur la biodiversité du site.

Ce projet a obtenu une subvention 159 320 € de l'État et de 50 000 € de la région Auvergne-Rhône-Alpes (au titre de l'aménagement respectueux de la qualité environnementale et de la biodiversité).



Le Parc du Pilat a également été associé au projet dès le lancement de l'étude.

La commercialisation est prévue pour le premier semestre 2024. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service Économie.

Dans le Mag N°11 de janvier 2022, nous vous annonçons la modernisation et l'optimisation de l'éclairage public de six sites gérés par la communauté de communes, afin de réduire la consommation d'électricité.

La ZAE de la Bascule et la Maison de la Lône à Saint-Pierre-de-Boeuf étant déjà équipées, les travaux se sont étendus aux autres sites :

- la ZAE des Bretteaux à Saint-Michel-sur-Rhône,
- la ZAE de Verlieu à Chavanay,
- la ZAE de Guillon à Maclas,
- la ZAE du Planil à Pélussin,
- la déchèterie à Pélussin,
- le camping de la Lône à Saint-Pierre-de-Boeuf.

L'éclairage existant (72 lanternes et 17 mâts) a ainsi été remplacé par du matériel de lampes LED. L'impact sur l'environnement a été réduit via la minimisation de la pollution lumineuse (baisse de l'intensité de 23h à 5h) et la baisse de la puissance souscrite.



**CONTACT**

Stéphane Lacourtablaise  
[s.lacourtablaise@pilatrhodanien.fr](mailto:s.lacourtablaise@pilatrhodanien.fr)  
Tél. 04 74 56 75 60  
7 rue des Prairies - 42410 Pélussin



## L'appel à projets

De « La résidence du Lac » à...



La « Résidence du Lac » est un lieu emblématique auquel de nombreux habitants, bien au-delà des résidents, sont attachés.

Il fait partie de la vie et du paysage de la commune de Maclas et de celles aux alentours depuis 1973. Son emplacement au bord du lac, à 500 mètres du centre-bourg, ainsi que son bon état d'entretien permettent d'imaginer une reconversion réussie et diversifiée.

### Quel avenir pour la Résidence du lac ? Tout est envisageable :

- › la réhabilitation, une démolition partielle, une restructuration, la division des espaces...

**Un projet, une idée, un besoin... La mairie de Maclas recherche des porteurs de projets pour préparer ensemble la deuxième vie de la résidence du lac.**

Un bâtiment R+3 de 4 200 m<sup>2</sup>, construit en 1973 et situé sur une parcelle généreuse de 8 000 m<sup>2</sup>.

La commune de Maclas, Loire Habitat, EPORA, le SCOT et la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un programme de reconversion avec des ambitions affichées :

- › s'appuyer sur les atouts du bâtiment existant pour créer une programmation mixte sans dénaturer le site,
- › réussir à proposer un service ou un produit à un public diversifié et créer du lien.

Les usages futurs peuvent être nombreux : logements traditionnels ou saisonniers, tourisme, économie, santé...

### Vous avez un projet, petit ou grand, qui peut répondre à un besoin du territoire ?

Contactez le service Économie :



Stéphane Lacourtablaise  
s.lacourtablaise@pilatrhodanien.fr

Tél. 04 74 56 75 60

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

www.pilatrhodanien.fr

www.facebook.com/mdspilatrhodanien

CONTACT

## La nouvelle résidence autonomie à Maclas

...la « Rosée du Pilat »



Loire Habitat, en partenariat avec la commune de Maclas, a lancé un projet de construction d'une nouvelle résidence autonomie « La Rosée du Pilat » afin de remplacer l'ancienne « Résidence du Lac » devenue vétuste.

Ce projet, relocalisé en centre bourg à proximité des services et commerces, permet également de répondre à la dynamique d'aménagement urbain de renforcement du centre bourg engagée par la commune.

Le projet, porté par Loire Habitat, comprend 73 logements adaptés et accessibles aux personnes âgées.

Le rez-de-chaussée comprend un espace d'accueil et des bureaux, un salon d'attente et une salle de restaurant en prolongement de la salle d'activités, un espace cuisine et technique. Les 73 logements se décomposent en 36 logements de 26 m<sup>2</sup>, 27 logements de 30 m<sup>2</sup> et 10 logements de 36 m<sup>2</sup> (accessibles aux personnes seules ou en couple).

Les travaux sont en cours.

En début d'année 2023 aura lieu l'aménagement du parking visiteurs.

Le déménagement et l'installation des résidents sont prévus pour le printemps 2023.



### CONTACT

Pour tout renseignement, contactez la Résidence du Lac :

- › residencedulac4@wanadoo.fr



Interview de  
Xavier NOVIS,  
Viticulteur à Saint-  
Pierre-de-Bœuf

Pouvez-vous  
vous présenter et  
nous exposer votre  
parcours ?

Je m'appelle Xavier Novis, j'ai 39 ans, je suis originaire de Saint-Pierre-de-Bœuf, d'une famille de marinières, devenue une famille d'agriculteurs. J'ai grandi sur une exploitation arboricole diversifiée (pommiers, poiriers et cerisiers). Après un baccalauréat professionnel horticole, j'ai réalisé un stage d'un an en vinification, puis j'ai travaillé.

Aujourd'hui, je poursuis l'exploitation familiale de mon arrière-grand-père que j'ai fait passer de l'arboriculture à la viticulture avec Philippe CHABERT, mon associé, depuis 2019. En 2022, nous avons encore un peu de cerises. Nous devrions nous consacrer à la viticulture à 100 % dès 2023.

Vous souvenez-vous de vos débuts en viticulture ?

J'ai planté les premières vignes en 2001 avec mon père et mon oncle alors que j'étais encore à l'école. J'ai pu faire une première vinification en 2005, l'année de mon installation et les premières ventes un an après.

Aujourd'hui nous proposons huit vins différents et l'exploitation s'étend sur 12 ha sur trois communes. Nous possédons une IGP (Indication Géographique Protégée) nommée « Collines Rhodaniennes » et deux AOP (Appellation d'Origine Protégée) en Condrieu et Saint-Joseph. Les clients nous connaissent surtout pour « la capricieuse » et « la cuvée du prieur », deux vins en AOP Saint-Joseph.

Comment est organisée votre exploitation ?

Nous sommes trois à l'année : mon épouse et mon associé. Chacun a sa spécificité mais la mise en bouteille est une étape très importante que nous faisons ensemble. C'est la concrétisation de deux années de travail. La période des vendanges est bien sûr très dense, comme celle où nous attachons les vignes mais il y a aussi des périodes plus calmes.



Domaine Novis  
Impasse du tunnel - 42520 Saint-Pierre-de-Bœuf  
Tél. : 06 62 43 52 69  
domainenovis@gmail.com  
<https://domainenovis.com/>

## Agriculture

### À la rencontre d'un viticulteur

Quelle influence a la météo sur votre activité ?

La météo a une influence quotidienne sur notre travail et sur le goût de nos vins. Nos journées sont variables ; plus longues, lorsque le temps est clément, ou décalées, quand il fait très chaud. Le gel et la grêle sont des aléas climatiques qui ont un impact sur notre production : quantitativement et qualitativement (comme les gelées blanches d'avril subies depuis 3/4 ans).

Comment évolue votre métier ?

La vallée du Rhône est ventée et ici les vignes sont le plus souvent en coteaux ; deux caractéristiques qui limitent certaines maladies et nous permettent de réduire les traitements. La vigne est de moins en moins traitée avec des produits phytosanitaires de synthèse ou avec des produits homologués en agriculture biologique.

Nous recherchons le meilleur en tentant de limiter notre impact sur notre outil de production principale : la terre. C'est pourquoi nous faisons évoluer nos pratiques. Nous sommes aidés, entre autres, par la chambre d'agriculture.

En 17 ans, j'ai vu énormément d'évolutions sur les produits, le matériel et la manière de vinifier. Le changement climatique influence nos pratiques ! Avant les traitements se faisaient selon un planning fixé en début de saison. Maintenant c'est en fonction de la météo pour faire le moins de traitement possible.

Egalement de nouvelles machines sont conçues pour avoir un désherbage mécanique. Les machines standards ne sont pas adaptées à cause des fortes pentes. Les exploitations s'équipent au fur et à mesure.

Avez-vous un message particulier à donner ?

J'ai le sentiment qu'il peut y avoir de « l'agri bashing ». Il me semble important d'être prudent sur l'information entendue dans les différents médias.

L'ignorance est un « ennemi redoutable ». Cela m'arrive aussi de ne pas savoir, bien sûr, j'essaie d'y faire attention. Je vous invite à venir échanger avec nous. Nous serons heureux de vous expliquer notre métier.

## Tourisme

### L'Office du Tourisme

Depuis 1994, l'Office du Tourisme du Pilat a été créé en association. Il est composé du Parc Naturel Régional du Pilat (PNRP), de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) et de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR).

Ces partenaires confient à l'Office du Tourisme les missions suivantes, autour de 4 axes stratégiques prioritaires :

- Animer la dimension et la culture touristique à l'échelle du Pilat.
- Optimiser les retombées économiques de la clientèle journée.
- Développer l'offre de séjours dans le respect des valeurs et de l'image du Parc.
- Simplifier le fonctionnement de l'Office de Tourisme, en interne et avec ses partenaires.

Ses missions obligatoires :

- L'accueil, l'information touristique, avec 8 points d'accueil : bureaux de Pélussin, Malleval, Saint-Pierre-de-Bœuf, Bourg-Argental, Le Bessat, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Julien-Molin-Molette.
- La promotion de la destination, en utilisant en particulier la marque de territoire « Pilat, mon parc naturel régional ».
- La coordination des divers partenaires touristiques locaux.
- La représentation de la destination dans les instances touristiques départementales et régionales.
- La gestion et la mise à jour de la base de données APIDAE (plateforme nationale des données touristiques).
- La commercialisation des produits touristiques du Pilat.



- L'observation de l'activité touristique du territoire et des clientèles.
- Assurer un service relations presse.
- Accompagner la professionnalisation des prestataires touristiques locaux.

Depuis la rentrée 2022, les deux communautés de communes ont renforcé l'harmonisation de leurs financements (les tarifs et le mode de collecte de la taxe de séjour) et de leur programmation.



OFFICE DU TOURISME DU PILAT  
2 rue Benaÿ, CS50057 - 42410 Pélussin  
04 74 87 52 00  
contact@pilat-tourisme.fr  
www.pilat-tourisme.fr

[www.facebook.com/PilatmonParcnaturelregional](https://www.facebook.com/PilatmonParcnaturelregional)  
[https://www.instagram.com/pilat\\_tourisme](https://www.instagram.com/pilat_tourisme)

## La ViaRhôna

### Les travaux de réfection



La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a construit en 2008, 10 kilomètres de véloroute entre Vérin et Saint-Pierre-de-Bœuf, dans le cadre du projet régional de la ViaRhôna.

Assez rapidement, des déformations de l'enrobé ont été constatées. En cause, les remontées racinaires des peupliers, sur la digue du Rhône, très présents en zones humides.

En dépit d'une première série de reprises d'enrobés, des déformations sont réapparues impliquant le lancement d'une nouvelle tranche de travaux, d'une nature variable selon le degré des dommages :

- pour les petites surfaces : simple remplacement du revêtement existant ;
- pour les surfaces plus conséquentes : traitement de la fondation et réfection du revêtement.

La réalisation des travaux, d'une longueur de 3,3 km et d'un montant estimatif de 364 000 € HT, nécessitera la non-utilisation de la voie par les usagers et se fera dans le courant de la saison hivernale avec un objectif de remise en service pour la mi-avril.

Le département de la Loire soutient ce programme avec une subvention de 217 822 €.



## La base de loisirs

### Une saison 2022 exceptionnelle !

Après les années Covid, la base de loisirs retrouve son rythme de croisière et même davantage. La saison 2022 restera une saison exceptionnelle, marquée par le retour du public scolaire et des mois d'été plus que favorables pour les activités nautiques et le camping de la lône.

En effet, tous les équipements (Espace eaux vives, Maison de la Lône, Camping de la Lône) ont vu leur chiffre d'affaires augmenter très largement par rapport à 2020 (+ 74 %) et 2021 (+ 37 %).

La raison de cette affluence : une météo chaude et ensoleillée, des destinations de vacances moins lointaines mais aussi un niveau d'eau maintenue de la rivière artificielle, grâce au barrage de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) ; là où malheureusement beaucoup de rivières ont manqué d'eau cet été.

La base de loisirs a un budget autonome. Les résultats ne peuvent venir créditer les autres budgets de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Ces bons résultats financiers permettent ainsi de faire face aux dépenses obligatoires d'entretien de la base de loisirs (réparation du tapis roulant de l'espace eaux vives, rénovation des locaux, gestion des plantations...) mais aussi de lancer des nouveaux projets (création d'un hangar de stockage des kayaks en partenariat avec la Fédération Française de Canoë Kayak).

Durant la saison estivale, la base de loisirs fonctionne avec une quarantaine de saisonniers, pour la plupart guides de raft, mais aussi des agents d'accueil ou du personnel de nettoyage (avis aux candidatures spontanées).

Ce chiffre d'affaires exceptionnel n'aurait pu se réaliser sans la motivation et le large investissement des agents de la base de loisirs. Par cet article, ils sont tous remerciés.

#### La mobilité douce a le vent en poupe !

De nombreux cycles en itinérance sur la ViaRhôna ont profité de nos hébergements, nous croisons aussi de plus en plus de kayakistes qui descendent le Rhône à la force des bras du Léman jusqu'à la mer.

Pendant la période hivernale la base de loisirs reste ouverte, vous pouvez toujours venir découvrir la base à travers la course d'orientation ou encore vous évader en vélo à assistance électrique le long de la ViaRhôna.



#### A vos agendas !

À partir du mois de juin les inscriptions seront ouvertes pour les stages à destination des enfants de 8 à 16 ans qui souhaitent découvrir les activités d'eau vive. Ils se déroulent du lundi au vendredi, chaque semaine en juillet / août sur des séances de 2h avec comme support, le rafting, l'hydrospeed, le paddle ou encore le kayak.

Retrouvez toutes les activités de la base de loisirs sur le site :



#### L'ESPACE EAUX VIVES

avenue du Rhône - 42520 Saint-Pierre-de-Bœuf

04 74 87 16 09

info@espaceeauxvives.com

www.espaceeauxvives.com

www.facebook.com/EspaceEauxVives

#### Horaires d'ouverture hivernale :

- Jusqu'au 11 novembre, la base est ouverte 7j/7 de 9h à 18h
- Du 11 nov. au 18 déc. : 5j/7 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
- Du 18 décembre au 8 janvier : Fermeture annuelle.

## Centre culturel

### L'actualité et les animations de la médiathèque

Les élus, bénévoles et agents du réseau des bibliothèques du Shed ainsi que du Centre Culturel, se sont retrouvés le samedi 1<sup>er</sup> octobre pour partager un moment convivial.

Dès 16h, une projection privée leur permettait de découvrir en avant-première, le film « *Le Petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?* ».

Le verre de l'amitié clôturait l'après-midi en permettant de poursuivre les échanges.

Il est important de rappeler que la qualité de ce service ne pourrait être atteinte sans la participation des nombreux bénévoles investis, tant au CinéPilat qu'au sein de la médiathèque et du réseau du Shed.

A cette occasion, Serge RAULT, Président de la



communauté de communes, et Jacques BERLIOZ, Vice-président en charge de la culture, de la communication et des finances, ont pu chaleureusement remercier les bénévoles de leur implication.

## PORTRAIT NATACHA GESKOFF

### LES EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE : PORTRAITS D'ARTISTES LOCAUX

Natacha GESKOFF est artiste arts visuels à Roisey.

« Aujourd'hui résidente à Roisey, je viens régulièrement dans le Pilat Rhodanien depuis une trentaine d'années.

Artiste arts visuels, j'aime arpenter les chemins et photographier la nature qui m'entoure, notamment la forêt et particulièrement les arbres.

Formée à l'art pictural en Ecoles de Beaux-arts, j'ai pu expérimenter diverses techniques d'arts plastiques ; ce qui m'a ouvert d'autres champs de création. Aujourd'hui, je développe un travail de photographie en lien étroit avec le « live », le cadre cinématographique et la peinture. Je travaille sur différentes séries photographiques : « Light in one shot art », « House's light », « Portraits d'Artistes », « You To Photographie » ... qui sont l'objet d'expositions, de projections... de ventes et de commandes.

La série « You To Photographie » - dont les images exposées à La Médiathèque Le Shed de Pélussin sont extraites - est une série au rendu pictural et d'inspirations multiples (Art japonais, Illustration, BD, Film, Peinture Classique, Pop art...)

dont le sujet est la Nature. Une série guidée par l'imaginaire, les sensations, les visions et les émotions personnelles ; mais également habitée par des préoccupations actuelles et collectives (environnementales, sociales...). Les créations que vous verrez à La Médiathèque sont réalisées à partir de photos du Pilat après un travail de création numérique.

Sur la durée de l'exposition, quelques journées seront consacrées à des Rencontres-Echanges autour des œuvres exposées, pour tout public, et à des Activités-Demos - pour les scolaires - autour de la transformation par l'imaginaire et par le biais des outils numériques.

Natacha Geskoff »



- **EXPOSITION du 7 janvier au 18 mars 2023** (le 7 janvier : ouverture de l'exposition, rencontre avec l'artiste, échange).
- **ATELIERS-RENCONTRE JEUNESSE le 8 février à 15h.**

## PORTRAIT

### JULIETTE LAGRANGE



Juliette LAGRANGE est autrice-illustratrice jeunesse à Pélussin.

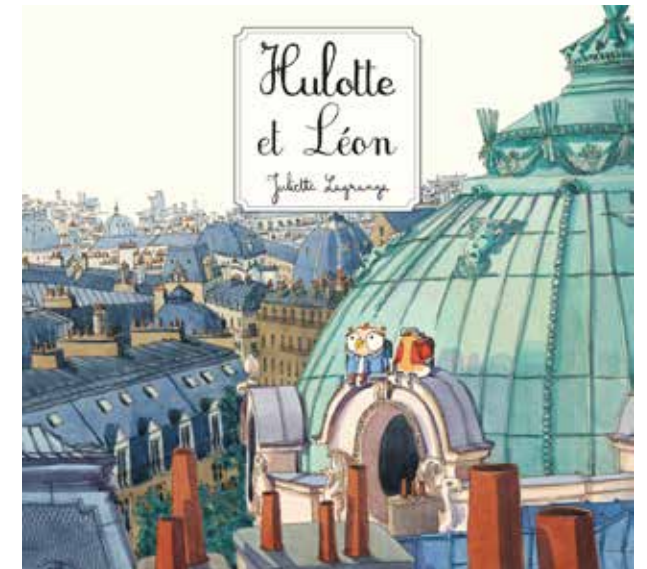
« Née à Lyon, c'est pourtant dans le Sud, et au soleil, que je trouve mon inspiration. J'aime les petites bêtes, les plantes rigolotes, les gens vieux, et les objets qui ne sont pas droits.

Diplômée de l'école Emile Cohl en édition 2016, je me passionne pour les techniques papiers, l'aquarelle avec beaucoup d'eau, et un trait à l'encre fin mais un peu tordu.

J'observe ce qui m'émerveille et me fait rire, pour me les approprier et m'en servir, tant pour écrire des histoires que pour réaliser des illustrations.

J'ai publié plusieurs albums chez Kaléidoscope, Albin Michel, Little Urban, La joie de lire, Sarbacane... Je travaille aussi pour la presse notamment pour le « Journal le 1 », « La Revue Dessinée » ou encore le « Magazine Zadig ».

« Hulotte », « Hulotte et Léon » et « Nickel le teckel » sont mes premiers albums personnels en tant qu'autrice-illustratrice. »



- **EXPOSITION du 21 mars au 16 avril**
- **ATELIERS-RENCONTRE les 25 mars et 12 avril.**

### LES AUTRES ANIMATIONS :



- 11 janvier ➤ 22 février
- 1<sup>er</sup> février ➤ 15 mars

## ESCAPE GAME

En décembre : la médiathèque vous a concocté un escape game dédié à l'univers du célèbre sorcier. Venez en petit groupe !

Gratuit, sur réservation



### Et pour rester dans les branches et les racines...

#### Des ateliers généalogie

- 4 mars : Comment construire un arbre généalogique ?
- 11 mars : Conférence psychogénéalogie « Le poids des mémoires familiales ».

#### HORAIRES D'OUVERTURE

### Réouverture de la médiathèque Le Shed le mardi matin de 10h à 12h.

- Mardi matin de 10h à 12h
- Mercredi après-midi de 13h30 à 18h30
- Jeudi après-midi de 15h à 18h30
- Vendredi après-midi de 15h à 18h30
- Samedi matin de 09h30 à 12h30.



#### Médiathèque Le Shed

5 rue du jardin public - 42410 PÉLUSSIN

Tél. 04 74 20 33 10

www.mediathequeleshed.fr

www.facebook.com/mediathequeleshed

## AU PUBLIC :

## CONTACT

## Centre culturel

L'actualité et les animations du CinéPilat

### NOUVEAU !

#### « Version STSME » ? : Des séances adaptées au public sourd et malentendant

Le lundi 3 octobre, les spectateurs du CinéPilat ont pu (re)découvrir le film « On est fait pour s'entendre » de Pascal Elbé en version STSME (Sous-Titré pour les Sourds et Malentendants) dans le cadre de la manifestation « Part'âge dans tes villages » (semaine bleue) et en écho à l'exposition « Audition Sans Malentendu » visible à la médiathèque.

Le sous-titrage pour les sourds et malentendants consiste à retranscrire par écrit les paroles prononcées dans le film et à donner des descriptions de l'environnement sonore, sans interférer avec la séance. Cette « séance test » a permis de sensibiliser le public à la déficience auditive et à l'accessibilité à la salle de cinéma.

*Des films en version adaptée seront régulièrement proposés : dans le programme retrouvez les séances à l'aide du symbole :*



### SOIREE AVATAR



#### ☐ Mercredi 28 décembre

Les CinéPampilles vous donnent rendez-vous, pour célébrer la sortie du nouveau film événement de James Cameron !

#### Dès 19h15 : animation + buffet

#### 20h30 : film

- Tarif : 1 € avec le Pass Région / réservation via le Pass Culture.



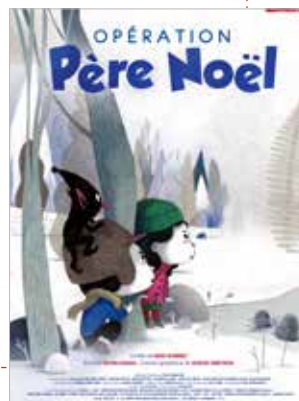
### DE NOËL

#### ☐ Mercredi 21 décembre – 16h

Autour du programme de courts métrages « Opération Père Noël ».

Film pour les petits dès 3 ans. Goûter sur réservation auprès de :

- [mediation-cine@pilatrhodanien.fr](mailto:mediation-cine@pilatrhodanien.fr)



### CINÉ-COLLECTION

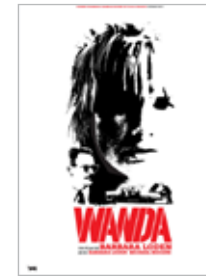
Deux séances accompagnées par Philippe Maret, membre de l'équipe du cinéma.

**Buffet partagé après la séance : chacun apporte quelque chose et on partage !**

Grâce au partenariat avec le GRAC, le dispositif CinéCollection permet au CinéPilat de programmer régulièrement du cinéma de patrimoine et de bénéficier des films dans leur version restaurée.

#### ☐ Dimanche 11 décembre – 17h

« Wanda », de Barbara Loden (1970) - Cycle « Femmes à la caméra ».



#### ☐ Dimanche 15 janvier – 17h

« Le grand silence », de Sergio Corbucci (1968) - Cycle « Errance et Obsessions ».  
Interdit -12 ans.



### TÉLÉRAMA

Le CinéPilat participe à la nouvelle édition du Festival Télérama du **18 au 24 janvier 2023**.

Le 25<sup>ème</sup> Festival Cinéma Télérama propose une sélection des 15 « meilleurs films de l'année » (choisis par la rédaction du magazine), ainsi que le film Coup de cœur des moins de 26 ans (déterminé par vote).

Depuis 6 ans, s'ajoutent à cette sélection des films présentés en avant-première, choisis en concertation avec l'AFCAE (Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai).

Le festival Télérama, c'est un tarif unique de 4 € la séance, avec le pass proposé :

- dans les numéros de Télérama de janvier ou
- sur [Telerama.fr](http://Telerama.fr),

pour voir ou revoir les meilleurs films « Art & Essai » de l'année 2022 et profiter des animations proposées et d'une séance en avant-première.

**La programmation des films sera transmise sur le site du centre culturel et sur la page Facebook du CinéPilat :**

- [www.mediathequeleshed.fr](http://www.mediathequeleshed.fr)
- [www.facebook.com/cinepilat](https://www.facebook.com/cinepilat)



**CinéPilat** : 9 rue des 3 sapins  
Tél. 04 74 87 29 94  
[www.mediathequeleshed.fr](http://www.mediathequeleshed.fr)  
[www.facebook.com/cinepilat](https://www.facebook.com/cinepilat)

**Médiathèque Le Shed** : 5 rue du jardin public  
Tél. 04 74 20 33 10  
[www.mediathequeleshed.fr](http://www.mediathequeleshed.fr)  
[www.facebook.com/mediathequeleshed](https://www.facebook.com/mediathequeleshed)

## La collecte des déchets

### Les tarifs 2023 de la redevance incitative (RI)

Contraints par un budget en forte hausse, suite à l'évolution du coût des marchés de services (soit plus de 366 000 €), les tarifs de la redevance incitative 2023 enregistrent une progression conséquente de 20 %.

TARIFS 2023

Abonnement :	84,50 €	
Volume du bac	Part fixe / volume doté (€/an)	Coût d'une levée
80 l	52,14 €	2,34 €
120 l	78,20 €	3,50 €
240 l	156,41 €	7,01 €
360 l	234,61 €	10,51 €
660 l	430,10 €	19,27 €

Exemple pour un foyer disposant d'un bac de 240 l. et qui a réalisé 14 levées sur un an : 84,50 € (abonnement) + 156,41 € (part fixe) + 14 (nombre levées) x 7,01 € (coût d'une levée) = 339,05 €

#### Autres exemples de redevance selon la taille du bac et le nombre de levées

Volume du bac	12 levées / an	26 levées / an	52 levées / an
80 l	164,72 €	197,48 €	258,32 €
120 l	204,70 €	253,70 €	344,70 €
240 l	325,03 €	423,17 €	605,43 €
360 l	445,23 €	592,37 €	865,63 €
660 l	745,84 €	1 015,62 €	1 516,64 €

#### FACTURATION DES AUTRES SERVICES

Services	Tarifs
Abonnement professionnel accès déchèterie / collecte sélective :	164,20 €
Sac prépayé :	3,98 €
Levée bac évènementiel :	19,94 €
Frais de changement de serrure :	89,06 €
Echange de bac suite à un dommage non pris en charge par la collectivité :	99,70 €
Changement de volume de bac en dehors des conditions de prise en charge par la collectivité :	99,70 €
Accès direct plateforme déchets verts (professionnels), forfait annuel	260,82 €
Accès direct plateforme déchets verts (professionnels), part variable (à la tonne)	71,72 €

\* Bac 40 l. dotation uniquement sur accord de la CCPR ( Si incapacité de stockage.

Volume du bac	12 levées / an	26 levées / an	52 levées / an
(*) 40 l	124,48 €	140,72 €	171,88 €

Rappelons que la redevance incitative finance le service des déchets dans sa globalité (levée des poubelles, tri sélectif et fonctionnement de la déchèterie).

#### Pensez à nous prévenir des changements vous concernant !

Arrivée, départ, ou déménagement au sein du territoire du Pilat Rhodanien... C'est à vous d'en avvertir le service environnement de la CCPR :

- Tél. 04 74 87 53 75
- Mail : [environnement@pilatrhodanien.fr](mailto:environnement@pilatrhodanien.fr)
- Adresse et horaires d'accueil de nos bureaux : 9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Il en est de même pour les changements de composition de votre foyer qui peuvent induire une modification de la taille de votre bac ou de votre facturation.

Vous souhaitez recevoir des informations régulières et connaître les actualités du service Environnement : informations sur la collecte des ordures ménagères (jour férié...) ou l'accueil en déchèterie (type de déchets acceptés, horaires), transmettez-nous votre adresse mail en nous faisant parvenir un courriel à : [tri@pilatrhodanien.fr](mailto:tri@pilatrhodanien.fr)

#### CHANGEMENT DU VOLUME DE VOTRE BAC

Vous pouvez demander le changement du volume de votre bac, afin de l'adapter à votre production de déchets. Cependant, ce changement sera pris en charge financièrement par la CCPR uniquement dans les 6 mois suivant la dotation initiale, ou en cas de changement de composition familiale et sur justificatifs. À défaut, une contribution de 99,70 € vous sera facturée.

#### RAPPEL DU MINIMUM FACTURÉ DE LEVÉES

Un minimum de 12 levées annuelles par bac est facturé, réparties indifféremment sur l'année (12 levées / an)•

## La déchèterie

### Retour sur la mise en place du contrôle d'accès à la déchèterie

Après les travaux de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin entrepris l'hiver dernier (entre novembre 2021 et février 2022), des compléments d'aménagements ont été réalisés en avril 2022, avec l'installation d'un dispositif de contrôle d'accès au site.

Une barrière automatique, reliée à un dispositif de lecture de plaque d'immatriculation, permet de réserver l'accès aux usagers et payeurs du territoire, après enregistrement de leur véhicule auprès du service de gestion des déchets. Cette inscription peut également être réalisée directement depuis le portail usagers Ecocito, après création de son compte.

La mise en place de ce contrôle d'accès a eu pour conséquence la baisse de la fréquentation du site, ainsi que la diminution des tonnages de déchets réceptionnés mais il a permis aussi de régulariser certaines situations (+ de 110 usagers non payeurs du service).

Après quelques mois de fonctionnement du dispositif, on peut distinguer différents profils d'usagers sur le site :

- la majorité des usagers fréquentant le site l'utilise de manière ponctuelle : 82 % des usagers sont passés entre 1 et 6 fois entre mi-avril et mi-octobre,
- 13 % des usages sont passés entre 7 et 12 fois sur cette même période,
- mais une minorité d'usagers se rend très régulièrement en déchèterie : 5 % des usagers sont passés entre 13 et 82 fois entre mi-avril et mi-octobre.

Il est important de rappeler que la déchèterie a pour objectif le traitement des déchets des ménages.

Afin d'apporter plus d'équité entre l'utilisation du service et son financement, et à l'image de la part incitative de la redevance basée sur le nombre de levées du bac à ordures ménagères, le conseil communautaire a décidé d'instaurer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, une facturation des passages en déchèterie, au-delà d'un certain seuil. Les premiers passages réalisés au cours de l'année seront inclus dans le forfait de la redevance, puis à compter du 13<sup>ème</sup> passage, chaque visite sera facturée selon le gabarit du véhicule se présentant sur site.

Cette facturation additionnelle ne concernera qu'une minorité de redevables, principalement des professionnels.

Catégorie du véhicule	Type véhicule	Forfait au passage
Cat.1	Véhicule léger (citadine, berline, break, SUV) et remorque < 750 kg	20 €
Cat.2	Fourgonnette (Kangoo, Berlingo, Partner...) et VL+remorque > 750 kg	45 €
Cat.3	Fourgon (Jumpy, Expert, Trafic...) PTAC < 3,5 T	70 €

#### LA DÉCHÈTERIE

##### LES HORAIRES DE PÉRIODE D'HIVER

##### de mi-novembre à fin février :

- du lundi au vendredi de 14h à 17h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- fermeture le dimanche et les jours fériés.

##### PÉRIODE D'ÉTÉ

##### de début mars à mi-novembre :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche de 8h30 à 12h30,
- fermeture les jours fériés.

**ATTENTION :** dernier accès au public, 15 minutes avant l'heure de fermeture.



RESTONS EN CONTACT



**Service Environnement**  
9 rue des Prairies 42410 Pélussin  
04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10  
[environnement@pilatrhodanien.fr](mailto:environnement@pilatrhodanien.fr)  
[www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr)  
Rubrique : environnement/gestion-des-dechets

CONTACT

## Réduire ses déchets : place aux petits nouveaux !

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les consignes de tri évoluent sur le territoire national : désormais 100 % des EMBALLAGES peuvent être déposés dans les colonnes de tri à opercule jaune.

Ainsi, en complément des bouteilles et flacons en plastique, des emballages métalliques et des briques alimentaires, **vous pouvez dorénavant ajouter tous les autres emballages en plastique : pots et barquettes, tubes, films et sachets...**

### Pour rappel :

- Ne rincez pas vos emballages, bien les vider suffit !
- Les bouchons sont également recyclés, vous pouvez les laisser sur leur bouteille.
- Pas besoin de sac dans les conteneurs de tri, jetez-les en vrac !
- Pour gagner de la place, pensez à aplatir vos briques ou écraser vos bouteilles,
- et n'imbriquez pas vos emballages !

Pour les autres colonnes de tri, opercule bleu pour les papiers et cartonnets et opercule vert pour le verre, pas de changement.

Pour rappel, les cartons ondulés / bruns vont en déchèterie, comme les autres déchets encombrants ou dangereux !

Un « nouveau » centre de tri (transformation de l'unité préexistante), nommé TriValLoire, pour mieux trier et valoriser les déchets d'emballages et les papiers des ménages.

Ce projet - porté par six intercommunalités (Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération, la CC Forez Est, la CC Monts du Lyonnais, le SYMPTOM de Haute-Loire et la CC du Pilat Rhodanien) - a pour objectif la réalisation d'un équipement plus moderne (avec des technologies innovantes) et plus respectueux de l'environnement (réutilisation des eaux de pluies pour le lavage des véhicules, récupération de l'énergie dégagée par le process pour le chauffage...).

Il est construit sur trois piliers :

- l'humain (55 emplois pérennes, partenariat avec une entreprise d'insertion),

Chaque année, ce sont près de 1 600 tonnes de déchets recyclables (emballages, papier et verre) qui sont collectées sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, en vue de leur recyclage. Cela représente 95 kg par habitant. Ensemble, améliorons encore ces performances !

Pour cela, la communauté de communes travaille avec les 14 communes du territoire pour implanter de nouveaux points tri, et augmenter le nombre de colonnes de tri. Ce sont ainsi une quinzaine de nouveaux points qui sont en cours d'implantation sur le territoire du Pilat Rhodanien.

Après le dépôt dans les colonnes de tri sélectif, les emballages et papiers/cartonnets sont collectés par des prestataires et transférés vers le centre de tri des déchets recyclables de Firminy. Ce site industriel est en cours de travaux, afin de s'adapter aux nouveaux emballages à trier (pots, barquettes, films...).

### Pour connaître le positionnement des nouvelles colonnes de tri, rendez-vous sur notre site :

➤ [www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr) (rubrique Environnement / La gestion des déchets / Les points de tri sélectif).

Vous pouvez également consulter les consignes de tri ou les points de collecte sur le guide du tri de CITEO :

➤ [www.triercestdonner.fr/guide-du-tri](http://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri)

ou télécharger l'application :

➤ <https://citeo.guidedutri.fr/>

- l'environnement et
- l'innovation (utilisation de robots pour les tâches de tri les plus complexes et pénibles).

### Les chiffres clés :

- 660 000 habitants concernés par ce nouvel équipement.
- Capacité de 45 000 tonnes de déchets d'emballages et papiers triés par an.
- 18 mois de construction sans interruption de la gestion des flux de déchets.
- 32 millions d'euros d'investissement.
- 13 séparateurs optiques et 3 robots de tri nouvelle génération.

# CONSIGNES DE TRI

valables sur le Pilat Rhodanien à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Désormais  
**TOUS**  
SEMBALLAGES  
SE TRIENT

**LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES**

- Bouteilles et flacons en plastique
- Embballages métalliques
- Briques alimentaires
- Pots et barquettes en plastique
- Sacs, sachets et films en plastique
- Boîtes et tubes en plastique

**LES PETITS NOUVEAUX !**

**LES PAPIERS, JOURNAUX, ET EMBALLAGES CARTONNÉS...**

- Journaux, magazines et prospectus
- Petits emballages en carton
- Courriers, cahiers et enveloppes

**LES VERRES BIEN VIDÉS !**

- Bouteilles et flacons
- Bocaux et pots en verre



Une question, un doute ?

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site de notre partenaire CITEO :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri> ou télécharger l'application <https://citeo.guidedutri.fr/>

ou contacter notre service Environnement au 04 74 87 94 10

[www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr)



CITEO

## Réduire ses déchets Les alternatives

Pour limiter davantage les déchets dans votre bac à ordures ménagères, ou vos apports de déchets verts en déchèterie, n'oubliez pas le compostage !

La valorisation organique des déchets fermentescibles (déchets de cuisine et du jardin) permet de réduire les quantités de déchets à collecter et donc les coûts de gestion, tout en apportant à la terre, de la matière organique.

Depuis plusieurs années, la communauté de communes met en vente, à des tarifs préférentiels, des composteurs de jardin, pour les particuliers du territoire.

Les commandes sont passées auprès d'Emeraude Création, une structure associative qui emploie des travailleurs porteurs de handicaps dans le cadre d'ateliers adaptés.

Un guide du compostage est remis avec chaque commande de composteur dans lequel vous retrouvez les éléments que vous pouvez mettre dedans et les conseils et remèdes pour obtenir un bon compost.



### Tarifs des composteurs et accessoires :

	Modèle	Prix unitaire TTC	Prix de revente (CCPR)
Composteurs	300 L	67,88 €	41,80 €
	600 L	91,42 €	57,04 €
Accessoires	Bioseau	6,24 €	5,56 €
	Mélangeur	5,14 €	2,50 €

Pour plus d'informations et / ou réserver votre composteur en bois, contactez le service environnement :

**LE COMPOSTAGE, un geste écologique**

Vente de composteurs de jardin 300 l. et 600 l. à tarifs préférentiels.

**INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE :** fabrication d'un engrais naturel de qualité.

**INTÉRÊT ÉCONOMIQUE :** détourner les bio-déchets des déchets ménagers et donc diminuer les quantités à incinérer.

Pour tout renseignement sur le compostage ou pour réserver un composteur, contactez la communauté de communes, 04 74 87 94 10 tri@pilathodanien.fr www.pilathodanien.fr 9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## Je jardine au naturel, je préserve la ressource en eau !

L'eau captée pour la production d'eau potable, sur les sources du Pilat ou dans la nappe du Rhône, constitue une ressource fragile, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif.

Concernant les huit puits de la vallée, la communauté de communes développe depuis plusieurs années un programme d'actions concerté en vue de préserver la qualité des eaux souterraines de la nappe du Rhône.

Les agriculteurs du territoire, en collaboration avec les chambres d'agriculture de la Loire (filières élevage et arboriculture) et du Rhône (filière viticole) ont mené différentes actions : limitation des produits phytosanitaires, enherbement, expérimentation de paillage, conversion Agriculture Biologique (AB) ou Haute Valeur Environnementale (HVE) et partagé leurs bonnes pratiques lors de journées techniques dédiées.

Concernant les particuliers, la communauté de communes, en collaboration avec le CPIE des Monts du Pilat, a sensibilisé les jardiniers amateurs volontaires, lors d'un atelier et d'une soirée d'échanges.

Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques au jardin, afin de proscrire toute utilisation de produits phytosanitaires (insecticides, fongicides, herbicides).

En adoptant les bons gestes au jardin, on préserve la ressource en eau et on favorise la biodiversité. Tout le monde y gagne ! Alors ensemble, protégeons mieux nos ressources !

Besoin de conseils ? En voici quelques-un :

- ▶ Je prends soin de mon sol en le nourrissant selon ses caractéristiques et ce que je souhaite y planter. Pour cela j'utilise des amendements organiques, comme le compost ou le fumier, et des amendements minéraux (cendre, sable, argiles...).
- ▶ Je prends soin de mon sol en le travaillant et en le couvrant ! Et je limite ainsi ma consommation d'eau : un binage vaut deux arrosages et le paillage en vaut 10 !
- ▶ Je nourris mes plantes avec des engrais naturels, et selon le stade de la plante : purins (purin d'ortie pour booster la floraison, purin de tanaisie pour éloigner les insectes...), consoude (favorise la fructification),



sang séché et corne broyée (apport d'azote) ...

- ▶ Je valorise les déchets du jardin : confection d'abris pour les auxiliaires (hérisson...) avec des branchages, confection de haies coupe-vent, broyage des petites branches pour faire du paillage, compostage des tontes de gazon et des feuilles mortes aux cotés des déchets de cuisine...
- ▶ J'attire la biodiversité au jardin : bienvenue aux hérissons, carabes, mésanges, coccinelles et abeilles sauvages... pour éloigner les ravageurs ou polliniser nos cultures.
- ▶ J'utilise aussi les associations de plantes (exemple : maïs + haricots + courges) ou des plantes accompagnantes (œilletons avec les tomates pour éloigner les nématodes ; capucines, tanaisies...)
- ▶ Je tiens compte du changement climatique en choisissant des plantes adaptées (label « végétal local » ...), en limitant l'usage de l'eau par un arrosage raisonné (goutte à goutte, sur le pied) et du paillage, et en aménageant des espaces ombragés !

+ d'infos sur :

▶ [www.mce-info.org/jardiner-au-naturel](http://www.mce-info.org/jardiner-au-naturel)



## L'eau

### Évolution des tarifs de l'eau potable

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'ensemble des quatorze communes est réuni sous le même contrat de Délégation de Service Public de gestion de l'eau potable, confié à l'entreprise SAUR.

Concernant les investissements sur le réseau et les équipements (station de pompage, réservoirs, surpresseurs...), c'est principalement la communauté de communes qui porte les études et les travaux. Pour les prochaines années, des travaux importants sont à réaliser :

- La sécurisation de l'alimentation en eau potable du plateau à partir de la station de Jassoux à Saint-Michel-sur-Rhône : la phase d'études, débutée au printemps 2021, s'est poursuivie tout au long de l'année 2022, compte-tenu de la complexité du projet (traversées de la RD 1086 et de la voie ferrée, montée dans les côteaux...). Les travaux seront menés en différentes phases (secteur plateau, secteur plaine, secteur coteaux). En terme financier, le coût global de l'opération est estimé à 1,9 million d'€ HT, dont une partie sera couverte par une subvention du Département de la Loire.
- La protection des puits de Jassoux vis-à-vis de la RD 1086 sur les communes de Chavanay et de Saint-Michel-sur-Rhône : les études se sont poursuivies en 2022, en lien avec les services de l'Etat. Les travaux débiteront début 2023 sur Chavanay.

Sur l'ensemble des deux communes, le coût global des deux opérations est estimé à 1,4 million d'euros HT. Là encore, des subventions du Département de la Loire couvriront une partie des investissements.

- Des travaux complémentaires seront également entrepris, pour le maillage des réseaux (interconnexions nord/sud), ou la réhabilitation électrique des stations de production pour près d'1 million d'euros HT.

Compte-tenu de ce programme de travaux ambitieux, les tarifs de l'eau sur les parts perçues par la communauté de communes sont revalorisés de 5 % en 2023.

Depuis 2022, les tarifs sont unifiés à l'échelle du territoire intercommunal.

Le tarif de l'eau se décompose en différentes parts :

- une part fixe et une part variable (au m<sup>3</sup>) pour rémunérer le délégataire pour la gestion du réseau au quotidien (exploitation) ;
- une part fixe et une part variable (au m<sup>3</sup>) pour rémunérer la communauté de communes pour les investissements sur les équipements et le réseau ;
- une part variable (au m<sup>3</sup>) reversée à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au titre des redevances prélèvement d'eau et pollution domestique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les tarifs hors taxe (HT) de l'eau potable seront les suivants :

		Montants HT
Part délégataire	Abonnement :	45,52 €
	Part variable :	0,886 €
Part CCPR	Abonnement :	30,60 €
	Part variable :	0,566 €/m <sup>3</sup>
Part agence de l'eau	Redevance prélèvement :	0,07 m <sup>3</sup>
	Redevance pollution domestique :	0,28 m <sup>3</sup>
	Simulation facture 100 m <sup>3</sup> :	256,32 €
	Simulation facture 120 m <sup>3</sup> :	292,36 €

Une autre évolution tarifaire importante intervient en 2023, elle concerne les plus gros consommateurs d'eau.

Ces derniers bénéficiaient historiquement d'un tarif dégressif de 50 % sur la part variable CCPR, à compter du 500<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> consommé.

Cet avantage est supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier, à l'exception de trois catégories d'usagers pour lesquelles les usages sont différents des abonnés habituels du service. Ainsi, les agriculteurs, les industriels et les établissements de santé bénéficieront encore d'une modulation de leur tarification.

## Aménagement du territoire

### Révision de la charte du Parc du Pilat

Suite à la démission de M. Emmanuel MANDON, élu Député de la troisième circonscription de la Loire, M. Charles ZILLIOX, Vice-Président de la communauté de communes en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat a été élu Président du Syndicat Mixte du Parc naturel le 21 septembre dernier.

Il nous a accordé un entretien afin de faire le point sur la révision de la charte du Parc du Pilat.

[Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional et comment fonctionne-t-il ?](#)

Un Parc Naturel Régional est un territoire reconnu au niveau national pour son patrimoine. Sa vocation est de protéger et de valoriser ce patrimoine, qu'il soit naturel, paysager ou culturel mais aussi assurer le développement durable, économique et social. Son classement est validé par un décret du Premier ministre.

Un Parc Naturel Régional est doté d'un projet de territoire, appelé « Charte du Parc », qui est approuvé par chacune des communes, des collectivités territoriales, EPCI et par l'Etat. Cette charte est valable douze ans. A son issue, le Parc remet en question son label et réfléchit à de nouveaux grands objectifs. Le décret de la charte actuelle, a été signé par le premier ministre en octobre 2012.

Le Parc Naturel Régional du Pilat a été labellisé en 1974. Si le territoire souhaite rester classé Parc Naturel Régional, une nouvelle version doit voir le jour avant 2025 pour proposer un nouveau projet de territoire pour l'horizon 2041.

Un Parc Naturel Régional n'a pas de pouvoir réglementaire. Son état d'esprit n'est pas de contraindre mais de convaincre.

[A quelle échéance est-il prévu d'engager le renouvellement ?](#)

Le renouvellement de la charte a déjà été engagé par la Région Auvergne Rhône-Alpes en avril 2021. En 2022, le Syndicat mixte a engagé une évaluation de mise en œuvre de la charte 2012-2025 et un diagnostic pour la future charte (la 6<sup>ème</sup> charte). Pour rappel, la Région et les acteurs locaux sont à l'initiative de la création d'un Parc Naturel Régional.

**Charles ZILLIOX,**

Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, Maire de Bessey et Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat.



La première étape officielle, l'engagement, se fait, réglementairement, par une délibération du conseil régional. De même, une révision de la charte doit intervenir, sous la responsabilité de la région. Cette dernière s'appuie sur la structure de gestion du parc, le syndicat mixte.

[Quels seront les défis à relever dans cette nouvelle Charte ?](#)

La révision de la charte peut être l'occasion de faire évoluer le périmètre d'étude qui reprend le contour du Parc actuel, ainsi que 21 communes appartenant aux départements de l'Ardèche (14), de la Haute-Loire (6) et du Rhône (1).

Les communes concernées pourront librement et volontairement décider d'approuver la future charte du Parc en 2025. Cette étape d'évaluation et de diagnostic est aussi une période de réflexion et de débat pour les potentiels nouveaux entrants.

L'évaluation de la charte actuelle, c'est aussi l'occasion d'interroger les signataires de la charte sur les pratiques actuelles au regard des enjeux qui nous attendent.

Nous avons identifié plusieurs défis parmi lesquels :

- Comment faire pour que les habitants s'approprient le territoire Pilat et développent un sentiment d'appartenance ?
- Comment développer les connections entre les villes et la campagne, entre les territoires, entre les acteurs publics et privés ?
- Comment protéger la biodiversité, reconnaître et valoriser les services rendus par les écosystèmes naturels ?



Parc naturel régional du Pilat

04 74 87 52 01

2 rue Benay - 42410 Pélussin

info@parc-naturel-pilat.fr

<https://parc-naturel-pilat.fr/le-parc-naturel-regional/revision-de-la-charte/>



# Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) Signature de l'Etat, la commune de Pélussin et la CCPR

En décembre 2020, la commune de Pélussin a été labellisée au titre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD) par la préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le programme « Petites Villes de Demain » a pour objectif d'accompagner les projets de territoire. Ce programme a été initié par le gouvernement en octobre 2020. Il vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques.

Le 7 octobre, en présence de Madame la Préfète représentante de l'Etat, la commune de Pélussin et la communauté de communes ont signé la « convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire » définie sur la période 2021-2026.

Une ORT a pour objectif la requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement du territoire. L'ORT permet de définir un programme d'actions et d'obtenir des financements publics supplémentaires.

Plusieurs actions sur la commune de Pélussin ont été définies dans cette convention :

- Opération façades  
Dans le périmètre défini, la Commune financera tous les travaux de ravalement de façade participant à une remise en état (nettoyage, réfection, mise en peinture de la façade et de tous ses éléments). Ces travaux devront être conformes au cahier des charges.
- Aide à la création et au maintien des commerces de proximité, Dispositifs « boutiques tremplin » et « opération vitrines ».  
Ce dispositif comprendra la subvention du commerce en point de vente fixe via une aide à l'investissement, l'aide à l'installation et l'aide au loyer.
- Maison de Santé Pluridisciplinaire  
Dans l'ancien hôtel le Cottage, la Commune a prévu l'aménagement d'une Maison pluridisciplinaire de



Le 7 octobre, en présence de Madame la Préfète représentante de l'Etat, la commune de Pélussin et la communauté de communes ont signé la « convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire ».

santé défini avec les professionnels de santé. Ce projet sera financé par la commune, l'Etat, la Région et le Département.

- Etude mobilité  
La commune souhaite, au terme de l'étude, pouvoir disposer d'un document de référence sur l'organisation des déplacements, des stationnements et des aménagements urbains sur l'ensemble du périmètre du centre-bourg.
- Participation citoyenne,  
La commune de Pélussin est engagée dans une vaste démarche de mise en œuvre de la Participation Citoyenne sur son territoire.
- Adaptation des documents d'urbanisme  
Cette action comprend la révision du Plan Local d'Urbanisme, la mise en place d'une médiation architecturale et d'ateliers citoyens en matière d'urbanisme et d'architecture.

**CONTACT**

Mairie de Pélussin  
04 74 87 62 02  
2 place de l'hôtel de ville - 42410 Pélussin  
mairie@ville-pelussin.fr  
<http://www.pelussin.fr>

# Les travaux de votre logement : la communauté de communes vous accompagne

## ACTIONS 42

RÉNOV'

### Une 2<sup>ème</sup> permanence mensuelle Rénov'actions 42 à la Maison des Services

Rénov'actions 42 a mis en place depuis le mois de septembre 2022 une deuxième permanence mensuelle à la Maison des Services.

- Ainsi, vous pouvez retrouver un conseiller Rénov'actions 42 les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois à la Maison des Services du Pilat Rhodanien, sur RDV, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, vous pouvez être guidés dans votre projet de rénovation énergétique par les conseillers qui vous orienteront vers des travaux en cohérence avec l'état de votre habitation. Ils vous accompagnent, gratuitement, à chaque étape des travaux de rénovation énergétique de votre logement et ciblent, avec vous, les actions à conduire en priorité pour améliorer les performances énergétiques

du logement (par exemple type de chauffage à installer, performance de l'isolation, faisabilité technique...). Ils vous orienteront sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Rénov'actions 42 est un service public créé par les collectivités de la Loire en partenariat avec les banques et les professionnels du bâtiment. Il vise à faciliter vos démarches de travaux de rénovation énergétique en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

+ D'INFOS : [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)



DÉMATÉRIALISATION DES

## DEMANDES DE PERMIS

### Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

#### Un projet de construction ? Une réhabilitation d'un bâtiment existant ou des travaux sur un bâtiment existant ?

Si votre projet doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme, vous avez la possibilité de déposer votre dossier en ligne depuis le site :

<https://sve.sirap.fr/>

La mairie recevra directement et instantanément votre demande, vous n'avez plus besoin de vous déplacer et le guichet numérique est accessible en permanence.

*En cas de questions, votre mairie reste votre interlocuteur. Vous pouvez la contacter aux horaires d'ouverture habituels.*

DE NOUVELLES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RÉNOVATION

## DES LOGEMENTS

Dans le Mag n°12, nous avons présenté le projet de modification n°1 du Programme Local de l'Habitat 2018-2024. Le conseil communautaire a validé définitivement cette modification et ainsi la création d'une nouvelle aide de 1 500 € par logement pour la réalisation de travaux énergétiques.

Elle a pour objectif d'aider les propriétaires à rénover leur logement et vient en complément des aides attribuées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Habitat du Département.

Pour en bénéficier, vous devez réaliser deux postes de travaux de rénovation énergétique parmi quatre postes proposés ci-dessous :

- isolation toiture (sous les rampants, toitures terrasses ;
- murs en façade ou en pignon ;
- sols (planchers bas sur sous-sol, sur vides sanitaire ou sur passage ouvert, plancher de combles perdus) ;
- fenêtres (fenêtre ou porte-fenêtre, fenêtre de toiture).

Cette aide financière est soumise à condition de revenus (plafonds de revenus PTZ - Prêt à Taux Zéro).

**RAPPEL :** pour bénéficier d'une aide financière, les travaux ne doivent pas avoir débuté sans l'accord préalable de l'ensemble des financeurs.

**CONTACT**

Loïc DOLAT  
04 74 87 53 74  
9 rue des Prairies - 42410 Pélussin  
l.dolat@pilatrhodanien.fr  
[www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr)

à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

# les consignes de tri évoluent

Désormais  
**TOUS**  
les EMBALLAGES  
SE TRIENT

dans le conteneur de  
tri collectif jaune



Une question, un doute...  
contactez nous :

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site de notre partenaire CITEO :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

ou télécharger l'application <https://citeo.guidedutri.fr/>

ou contacter notre service Environnement au 04 74 87 94 10

[www.pilatrhodanien.fr](http://www.pilatrhodanien.fr)

